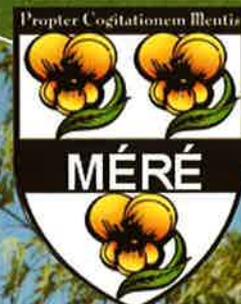


MÉRÉ

Le Mag - Juin 2014



➤ **Présentation
de vos élus**

➤ **Finances
budget**

➤ **La vie
de notre village**



8 mai - **P12**

Edito

P3

Vos élus

P4>6

Élections Municipales mars 2014
Nouvelles Commissions municipales
Syndicats
Cœur d'Yvelines

Méré aujourd'hui

P7>12

Finances/budget
Travaux
Permis de construire
CCAS
Yvelines Senior
8 mai
Rythmes scolaires

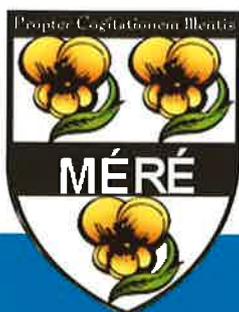
Associations

P13>18

ADMR
ASCL
Médiathèque
Aspirine
Ritmy
Baladins d'Amaury
ACMM

Agenda Carnet

**P18
P19**



Directeur de la publication :
Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :
Commission Information Communication :
Philippe CLEMENCE
François DOUCET-PREVOST
Alain MOLLE
Serge BISSONNET
Alain DAMIENS
Valérie PAGE-KOCH

Réalisation :
Valérie PAGE-KOCH

Impression :
Blue Corvette, 91 CROSNE
Tél. : 01 69 48 22 82
Siret : Evry B 420 943 664 00045

Mairie de Méré
Square Raoul Breton - 78490 Méré
Tél : 01 34 86 02 13
Site web. : www.mere-village.fr
Dépôt légal Juin 2014



Michel RECOUSSINES
Maire de Méré

Lors des élections municipales du 25 mars, vous avez accordé votre soutien à la majorité de notre liste sortante « Pour l'avenir de Méré ». Nous vous en remercions, ainsi que tous ceux qui y ont participé d'une façon ou d'une autre.

Nous mettrons tout en œuvre pour nous en montrer dignes dans le prolongement des deux mandats précédents avec le nouveau conseil municipal et ses commissions pour l'intérêt de tous les Méréens.

Que ce soit dans les syndicats, dans le parc régional ou dans une commune, le travail effectué dans le cadre des commissions est primordial.

Ce sera également le cas pour les commissions de la communauté de communes « Cœur d'Yvelines » que nous avons intégrée au 1er janvier de cette année. Elle est encore en cours de construction avec désormais ses 31 communes. Le dernier volet concerne justement la définition, la composition et le mode de fonctionnement des commissions.

Le prochain conseil communautaire du 25 juin composé de 65 délégués dont 2 pour Méré terminera la phase préparatoire. Ensuite, place au

travail pour garantir la protection et la ruralité de nos communes.

Ce mandat ne sera pas facile dans un nouveau contexte difficile pour les collectivités locales et leur avenir. Les nouvelles réformes de l'Etat en sont la cause. Nous le savions avant les élections, nous allons devoir nous adapter en conséquence, notamment et surtout dans le domaine des finances.

Les travaux importants engagés lors du précédent mandat et subventionnés sont en cours de réalisation.

Il s'agit principalement des travaux à l'Ecole avec la reconstruction d'une garderie et de la classe de CP, de l'agrandissement du cimetière, de la restauration du lavoir.

Et il y a aussi la poursuite de l'enfouissement des lignes aériennes qui contribue à embellir notre village. Les subventions dans ce domaine diminuent d'année en année, nous devons puiser de plus en plus dans nos fonds propres. Ce qui nous donne raison d'avoir engagé et poursuivi chaque année depuis plus de dix ans un programme d'enfouissement des réseaux aériens. En plus chaque enfouissement nous conduit à changer les candélabres pour les remplacer par un éclairage économique, sachant que nous avons installé un système qui permet sur l'ensemble des éclairages de la commune, anciens ou nouveaux, de baisser la consommation de 50% après 23h00. Ce qui va dans le sens de l'écologie, quant à la suppression totale de l'éclairage communal la nuit, il faudra consulter les méréens, les avis sont partagés sur ce point, notamment par les personnes âgées qui ne se sentent plus en sécurité sans éclairage dans leur rue.

Il y a chaque année de nombreuses demandes de permis de construire, et également des déclarations de petits travaux. Pour les instruire nous respectons les règles consignées dans le Plan d'Occupation des Sols et appliquées par les services instructeurs que nous utilisons, en respectant leur décision, quelle soit positive ou négative.

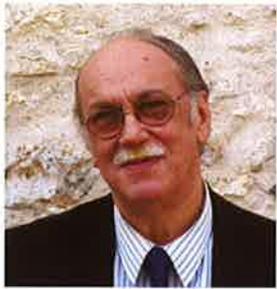
Pour les personnes âgées, le CCAS les a conviées le 21 mai au traditionnel goûter de printemps, le Conseil Général cet été propose à nouveau l'aide d'étudiants auprès de nos anciens dans le cadre de son opération «Yvelines Séniors», et l'ADMR maintient ses services même durant les vacances. Sans oublier la célébration «des noces de diamant» de Mme et M. LYS le 29 mai, 60 ans après leur mariage jour pour jour.

En ce qui concerne les nouveaux rythmes scolaires, lors d'une réunion le 22 mai avec les enseignantes, les représentants des parents d'élèves et la commission des affaires scolaires, une solution a pu être trouvée d'un commun accord.

Dans chaque numéro de Méré Le Mag, le mot du Maire vous décrit dans les grandes lignes son contenu. C'est ce que je viens de faire, les articles qui le composent sont dans le sommaire et ils vous détailleront les sujets. Ils vous fourniront également des informations sur les activités sportives et culturelles à venir des associations et de la médiathèque qui animent la commune et que nous continuons de soutenir financièrement et matériellement.

Je vous souhaite de passer du mieux possible les manifestations festives du mois de juin et qui j'espère seront agréables à vivre pour vous, en souhaitant qu'elles vous feroient oublier vos tracas du moment.

Michel Recoussines.



Michel RECOUSSINES
Maire
Conseiller communautaire



Alain DAMIENS



Alain MOLLE - 2e Adjoint



Françoise DOUCET-PREVOT



Dominique CHESNEAU - 4e Adjointe
Conseiller communautaire



Simon COULOMBEL - 1er Adjoint



Corinne JUMEL-TROUFLEAU



Guillaume CORNILLEAU



Françoise BUSTARRET



Monique BOURG



Philippe CLEMENCE



Isabelle DEMONCHY



Isabelle BONNUIT



Patrick MARIE



Alain COLOMBI



Sylviane DUQUENOY - 3e Adjointe



Sandrine PAPON



Serge BISSONNET



Michel MERCIER

La composition et le rôle des nouvelles Commissions Municipales

Le maire et les conseillers municipaux ont jugé essentiel de vous présenter de manière plus approfondie le fonctionnement des instances communales.

Nous avons choisi de placer un focus sur les Commissions dont le travail de fond est souvent méconnu du public.

Qu'est-ce qu'une Commission et quel est son rôle ?

Chaque conseil municipal a la possibilité de créer des commissions destinées à améliorer le fonctionnement du conseil. Permanentes, elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent également être créées pour une durée limitée afin d'examiner des questions particulières. Ce sont des com-

missions d'étude. Elles émettent des avis et recommandations et formulent des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre. Elles ont un rôle consultatif.

Chaque commission est présidée par le maire, de droit. Elle est animée par un délégué, adjoint au maire ou conseiller municipal, qui fait également office de rapporteur. Elle est composée généralement de 5 à 6 membres du conseil qui peuvent faire appel à un ou plusieurs membres extérieurs. C'est une volonté du Conseil d'associer à ses travaux de préparation des membres extérieurs étant entendu que cela n'est pas une obligation. Elles se réunissent à intervalles réguliers ou en fonction d'une actualité particulière.

Le rôle de chacune des commissions est de mener une réflexion sur les sujets qui lui sont propres. Elles assurent un travail préparatoire des affaires et questions qui seront soumises au Conseil Municipal.

Les Commissions municipales de Méré sont au nombre de onze.

Leurs champs de compétence et leurs membres vous sont succinctement présentés ci-après.

Leurs délégués et membres - du conseil comme extérieurs - ont été désignés en réunion du Conseil Municipal.

Les membres extérieurs ont été retenus après candidature adressée au cabinet du maire et validation par le Conseil.

URBANISME

Animée par Simon COULOMBEL, 1er adjoint, cette commission très technique et très sollicitée traite les questions relatives à l'aménagement du territoire, à l'application du POS, à la gestion et à la mise en valeur des espaces et infrastructures publics.

Membres élus : M. RECOUSSINES - A. COLOMBI
M. MERCIER - F. DOUCET - A. MOLLE - G. CORNILLEAU

Membres extérieurs : G. ROQUAIN

FINANCES, BUDGET

Animée par Alain MOLLE, 2ème adjoint, cette commission examine les questions liées au budget et aux finances. Le rôle de cette commission est d'inculquer une vision globale et stratégique au plan financier et économique dans le respect des exigences municipales.

Membres élus : M. RECOUSSINES - A. COLOMBI
S. COULOMBEL - D. CHESNEAU - F. BUSTARRET
M. BOURG

Membres extérieurs : C. MARANDE

AFFAIRES SCOLAIRES

Animée par Sylviane DUQUENOY, 3ème adjoint, le rôle de cette commission est d'anticiper les besoins, d'étudier et de suivre les demandes liées à la vie scolaire

Membres élus : M. RECOUSSINES - S. BISSONNET
P. CLEMENCE - I. BONNUIT - F. BUSTARRET

Membres extérieurs : C. DE BLESSON

INFORMATION & COMMUNICATION

Animée par Philippe CLEMENCE, le rôle de cette commission est d'informer les méréens sur l'activité déployée et les engagements pris par les élus dans l'intérêt de notre commune.

Membres élus : M. RECOUSSINES - F. DOUCET - A. MOLLE
S. BISSONNET - A. DAMIENS

Membres extérieurs : V. PAGE-KOCH

INTERCOMMUNALITE

Animée par Mme Dominique CHESNEAU, 4ème adjoint, Conseiller Communautaire, cette commission organise la réflexion autour de l'intégration de Méré dans la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » (en abrégé « CCCY »), effective depuis le 1er janvier 2014.

Membres élus : M. RECOUSSINES - S. PAPON - F. DOUCET
P. CLEMENCE - S. COULOMBEL - A. MOLLE

Membres extérieurs : I. CISSE

ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE

Animée par Alain COLOMBI, cette commission considère que la commune de Méré se doit de porter une attention particulière à l'environnement et au cadre de vie de ses habitants.

Membres élus : M. RECOUSSINES - I. DEMONCHY
S. COULOMBEL - S. PAPON - A. DAMIENS

Membres extérieurs : E. MARIE

FETES & CEREMONIES

Animée par Serge BISSONNET, cette commission porte la réflexion et émet des propositions sur les événements et cérémonies qui animent la commune durant l'année.

Membres élus : M. RECOUSSINES - M. BOURG - F. DOUCET
I. BONNUIT - S. DUQUENOY - A. DAMIENS - P. CLEMENCE
P. MARIE

Membres extérieurs : A. GARCIA - M. LOISEAU
M. CAPITAINE

JEUNESSE

Animée par Isabelle DEMONCHY la commission jeunesse a pour ambition de proposer des activités à nos jeunes adolescent(e)s de Méré.

Avec la collaboration de nos jeunes, nous identifions leurs souhaits en terme d'installations, mais aussi d'activités (sportives, culturelles,...), qui pourront être proposées tout au long de l'année.

Membres élus : M. RECOUSSINES - I. BONNUIT
A. DAMIENS - P. MARIE

Membres extérieurs : A. GARCIA

BATIMENTS COMMUNAUX

Animée par Isabelle BONNUIT et SIMON COULOMBEL, cette commission œuvre pour la sécurité qui s'exerce par le maintien aux normes des équipements, par la signalisation, par la surveillance de l'état de la voirie et du matériel et par la formation du personnel.

Membres élus : M. RECOUSSINES - I. BONNUIT
M. MERCIER - S. BISSONNET

SECURITE

Animée par Isabelle BONNUIT

INFORMATIQUE

Animée par Alain COLOMBI, la Commission examine toutes les questions relatives au fonctionnement informatique de la commune (mairie, écoles, ateliers municipaux, médiathèque).

Membres élus : M. RECOUSSINES - S. BISSONNET
A. MOLLE

Répartition des conseillers municipaux en tant que représentant de la commune de Méré aux syndicats intercommunaux

Syndicats intercommunaux	Représentants *	Suppléants *
SIVOM Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple	M. RECOUSSINES A. MOLLE	D. CHESNEAU M. MERCIER
SIEED Syndicat Intercommunal d'Evacuation et d'Elimination des Déchets ET	A. COLOMBI	S. BISSONNET
SIDOMPE Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères et de la Production d'Energie		
SIRYAE Syndicat Intercommunal Région Yvelines pour l'Adduction de l'Eau	M. MERCIER	S. COULOMBEL
SITERR Syndicat Intercommunal de Transports des Elèves de la Région de Rambouillet	S. DUQUENOY S. BISSONNET	A. MOLLE M. MERCIER
SEY Syndicat d'Energie des Yvelines	M. RECOUSSINES	S. COULOMBEL
SICESMA Syndicat Intercommunal du Centre de Secours de Montfort l'Amaury	M. MERCIER F. DOUCET	M. RECOUSSINES S. COULOMBEL
SIARNC Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Neauphle le Château	M. RECOUSSINES S. COULOMBEL	A. MOLLE D. CHESNEAU
APSAD Association pour la Promotion du Site Archéologique de Diodurum	M. RECOUSSINES	
Etablissement Public Foncier	S. COULOMBEL	
Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR)	P. CLEMENCE	M. RECOUSSINES

Cœur d'Yvelines

Depuis le 1er janvier 2014 la loi prévoit que toutes les communes françaises doivent appartenir à une Communauté de Communes. Cœur d'Yvelines (CCCY), votre Communauté au Cœur des Yvelines, regroupe 31 villes (dont Méré), soit environ 48 000 habitants.

La Communauté de Communes Cœur d'Yvelines a pour objet d'associer nos différentes communes et collectivités territoriales au sein d'un espace de solidarité

en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de notre espace, tout en protégeant les espaces naturels et le patrimoine architectural et paysager de notre territoire.

Dans le respect de l'identité et de l'autonomie de chacune des communes membres de la Communauté, elle assure les compétences que les communes choisiront de lui déléguer. Méré dispose de deux Conseillers communautaires, délégués à

la Communauté de Communes : M. Michel RECOUSSINES, maire et Mme Dominique CHESNEAU, 4ème adjoint au maire. Vos représentants interviendront dans les commissions qui seront nommées dès la fin du mois de juin.

Dans un prochain numéro de Méré le Mag, nous reviendrons en détails sur ce sujet par ailleurs parfaitement maîtrisé par vos représentants élus.

Budget Primitif 2014

Les dépenses et recettes du budget 2014 s'équilibrent aux montants suivants :

Fonctionnement : 2 015 970 €

Investissement : 2 215 500 €

Taux d'imposition 2014

La volonté de l'équipe municipale est de poursuivre le maintien de taux d'imposition bas sur les ménages (taxes d'habitations et foncières) dans toute la mesure du possible. Pour 2014, les taux d'imposition communaux sur les ménages seront inchangés et se maintiendront en dessous de la moyenne des taux des communes de même strate (entre 500 et 2000 habitants dans les Yvelines).

Impact de l'entrée dans la Communauté de Communes «Cœur d'Yvelines»

L'entrée dans la Communauté de Communes au 1er Janvier 2014 modifie la structure du budget de fonctionnement de la Commune.

La Communauté de Communes exerce entre autres, la compétence de mutualisa-

tion d'achats pour un certain nombre de produits et services : eau, électricité, combustibles, éclairage public, restauration scolaire, livres, affranchissements... Les factures correspondantes pour des fournitures à la Commune seront donc payées par la Communauté de communes. Les dépenses correspondantes ne figurent donc plus dans les dépenses de fonctionnement.

La Communauté de Communes exerce en priorité la compétence de développement économique et perçoit à ce titre les recettes liées aux activités des entreprises communales, antérieurement affectées à la Commune. Ces recettes sont : la CFE (contribution foncière des entreprises), la CVAE (contribution de la valeur ajoutée des entreprises), la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) auxquelles s'ajoutent des compléments de recettes fiscales liées à l'activité économique ainsi que l'ancienne part du département dans la taxe d'habitation communale (suite à la réforme du financement des collectivités locales de 2010).

Afin de neutraliser financièrement toutes ces modifications, une Allocation Compensatrice AC est versée à la Commune par «Cœur d'Yvelines».

Sur la base des chiffres 2013, l'estimation provisoire de l'AC 2014 est de 736 000 €. Ce montant sera actualisé fin 2014, suite à l'analyse des dépenses réelles 2014 transférées à «Cœur d'Yvelines».

Fonctionnement

Nous poursuivrons l'effort de contrôle rigoureux des dépenses de fonctionnement. Nous continuons à soutenir l'ensemble des associations sportives, culturelles et sociales par un programme de subventions leur permettant d'exercer correctement leurs activités sur la commune.

Investissements

2014 est l'année d'aboutissement d'études, des demandes de subventions et la concrétisation des projets importants. Un emprunt à court terme est prévu pour le financement de la TVA qui doit être remboursée par le fond de compensation de TVA (FCTVA) de l'exercice suivant..

Compte Administratif 2013

Fonctionnement 2013

Recettes de fonctionnement 2013 : 2 150 600 €

Dépenses de fonctionnement : 1 714 637 €

Résultat de fonctionnement 2013 : 435 963 €

Investissement 2013

Recettes d'investissement 2013 : 778 643 €

Dépenses d'investissement 2013 : 525 450 €

Résultat d'investissement 2013 : 253 192 €

Commentaires

Le résultat de fonctionnement 2013 (435 963 €) est très proche du résultat de l'exercice précédent, malgré une hausse de la contribution de péréquation FPIC de la Commune d'environ 50 000 €.

Ce résultat a ou été obtenu par un contrôle strict des dépenses.

Les projets importants d'investissements initialement prévus pour 2013, le remplacement des bâtiments préfabriqués de l'école et l'extension du cimetière ont été décalés sur 2014 (retard d'obtention de subventions et imprévus techniques) et expliquent le montant relativement faible des dépenses d'investissements.

Notons que la prudence de gestion a permis un résultat cumulé à fin Décembre 2013 proche du résultat de trois exercices de fonctionnement et que cette somme économisée va permettre de financer largement les projets importants de 2014.

Résultats Cumulés à fin 2013

(intégrant les reports des années antérieures à fin 2012)

Résultat cumulé de fonctionnement à fin 2013 : 586 874 €

Résultat cumulé d'investissement à fin 2013 : 635 338 €

Total Résultat Cumulé à fin 2013 : 1 222 213 €

Endettement de la Commune à fin 2013 :

Dette en capital au 31/12/2013 : 297 890 €

Annuité payée en 2013 : 70 912 €

Comparaison des taux d'imposition communaux

Taux moyens communaux	Taxe d'habitation	Taxe foncières (bâtif)	Taxe foncières (non bâtif)
France	23,88%	20,11%	48,94%
Yvelines	19,26%	15,39%	59,18%
Méré	13,27%	7,92%	45,02%

State 500 à 2000 habitants

Taux moyens communaux	Taxe d'habitation	Taxe foncières (bâtif)	Taxe foncières (non bâtif)
AIGREMONT	13,54	11,49	55,08
AUTEUIL LE ROI	17,56	17,33	60,10
BAZOCHES SUR GUYONNE	10,78	9,37	46,93
BOISSY SANS AVOIR	10,17	6,18	27,78
EVECQUEMONT	15,99	9,05	49,56
FLEXANVILLE	14,88	10,19	50,37
GAILLON SUR MONTCIENT	17,41	15,40	36,95
GALLUIS	11,85	7,83	45,93
GROSROUVRE	11,23	7,90	51,85
LAINVILLE EN VEXIN	13,85	10,54	49,59
MARCQ	13,28	10,29	45,02
LES MESNULS	10,79	7,22	37,59
NEAUPHLE LE VIEUX	15,96	12,89	68,27
SAINT RÉMY L'HONORE	15,30	10,45	67,35
THOIRY	14,77	10,11	56,12
LE TREMBLAY SUR MAULDRE	19,34	16,24	67,69
VILLIERS LE MAHIEU	11,45	8,25	42,51

Projets de travaux 2014

Remplacement d'un bâtiment préfabriqué à l'école

Après l'obtention de subventions du Conseil Général, l'opération a débuté fin 2013 par la démolition d'un bâtiment vétuste abritant une classe et la garderie. Après appel d'offres, les travaux de construction ont démarré fin Avril 2014 et se poursuivront pendant une période de 11 mois. Ce nouveau bâtiment, sur deux niveaux, comportera une classe, une salle de garderie, le bureau de la directrice de maternelle ainsi qu'un bloc de sanitaires. Sauf imprévu, l'ouverture du bâtiment est prévue pour le second semestre 2015.

Extension du cimetière et aménagement d'un square rue François Quesnay

Dans le cadre de subventions obtenues par un Contrat Rural conclu avec le Conseil Général et la Région, les travaux d'extension du Cimetière démarrent pendant ce deuxième trimestre 2014. Cette opération

utilise le terrain annexe au cimetière actuel, appartenant à la Commune et prévu à cet effet, le long de la rue de la Ferme. Dans le prolongement de ces travaux, est prévu l'aménagement d'un square à l'angle de la Rue François Quesnay et de la Rue de la Ferme. L'ensemble de ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année 2014.

Enfouissement des réseaux et modernisation de l'éclairage public rue des Sablons

Dans le cadre de la poursuite du programme d'enfouissement des réseaux par la Commune, la rue des Sablons va bénéficier en 2014 de cette amélioration importante de l'environnement, de la qualité des réseaux et de l'éclairage public. La technologie des ampoules basse consommation sera utilisée pour l'éclairage public, source d'économies de consommations. Les travaux se dérouleront pendant le second semestre 2014.

Restauration du lavoir du Rû Bizard

Grâce à une subvention du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, le lavoir de la Commune, impasse du Rû Bizard (donnant sur la rue de la Longue Toise) sera restauré de même que la fontaine et le pédiluve pour chevaux. Cette opération est prévue pour le second semestre 2014.



Registre des permis de construire 2013

Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
5 rue VANNIER - 78490 MERE	Extension d'une habitation	APPROUVE
4 imp. du Bois Yvon - 78490 MERE	Construction d'une maison individuelle et de combles	ACCORDE
et Chemin des Ecoliers - 78490 MERE	Place François Quesnay Construction d'un bâtiment après démolition	
3 rue de la Chasière 78490 MERE	Construction d'un bâtiment industriel pour création bureaux et d'entrepôts	ACCORDE
16 rue de la Croix de Rome 78490 MERE	Réhaussement combles et construction garage	ACCORDE
46 Avenue Léon Crété - 78490 MERE	Création d'une véranda	
1 rue du Dragon - 78490 MERE	Création d'une extension maison individuelle RDC et 1er étage	
9 Av. de l'Arbre à la Quénée - 78490 MERE	Implantation casino Drive	
9 Imp. des Sablons 78490 MERE	Extension d'une maison individuelle	
4 imp. du Bois Yvon - 78490 MERE	Modif PC 078 389 13 E 0002 garage en sous-sol	ACCORDE
4 imp. du Bois Yvon - 78490 MERE	Transfert PC	ACCORDE
1 Imp. du Bois Yvon - 78490 MERE CR1	Construction d'une maison individuelle Construction d'une réactance (228 m2)	ACCORDE ACCORDE
16 rue de la Mare Chantreuil 78490 MERE	Extension et Auvent	

Registre des déclarations préalables 2013

Adresse du terrain	Objet de la demande	Décision
3 Rue du Colombier - 78490 MERE	Construction d'un bassin d'agrément	TACITE
N°parcelles: 2B n°227	Suppression et pose de velux	TACITE
9 ter rue de Mareil - 78490 MERE	Construction d'un abri de jardin	
Place Louis VALTOU - 78490 MERE	Construction d'un shelter	REFUS
4 Impasse du Bois Yvon - 78490 MERE	Demande de décision	TACITE
Rue de Mareil - 78490 MERE	Modification façade	OPPOSITION
12 rue de la Ferme - 78490 MERE	Remplacement d'une fenêtre avec agrandissement d'une porte fenêtre	TACITE
29 r. F. Quesnay Lieu-dit «Les Pourias» - 78490 MERE	Ravalement façade en blanc cassé	TACITE
5077 Route de Bardelle - 78490 MERE	Création d'ouvertures dans deux des quatre façades existantes	TACITE
31 rue François Quesnay - 78490 MERE	Construction d'une véranda	TACITE
Avenue de l'Arbre à la Quénée - 78490 MERE	Création d'un escalier extérieur et suppression lavage haute pression	ACCORDE
Avenue de l'Arbre à la Quénée - 78490 MERE	Création d'un drive, Modification de façade bâtiment existant	TACITE
6 bis rue du Poirier d'Encre - 78490 MERE	Construction d'un arbris en métal	ACCORDE
Ecole, Pl. F. Quesnay Ch. des Ecoliers - 78490 MERE	Construction d'un abri de jardin	TACITE
7 rue de Poirier d'Encre 78490 MERE	Isolation thermique d'une maison existante	TACITE
6 Allée des Erables - 78490 MERE	Création vélux et aménagement partiel du garage	REFUS
6 Allée des Erables - 78490 MERE	Création vélux et aménagement partiel du garage	TACITE
46 Avenue Léon Crété - 78490 MERE	Extension d'une maison et démolition garage	ACCORDE
7 rue de Poirier d'Encre - 78490 MERE	Modification d'une façade	
5 Grande Rue - 78490 MERE	Division	TACITE
7 Avenue Léon Crété - 78490 MERE	Ouverture d'une auto-école	FAVORABLE



C'est dans une grande convivialité et dans un véritable esprit festif et bon enfant que s'est déroulé ce goûter organisé par le CCAS pour nos aînés.

Les membres du CCAS, de nombreux élus, le maire ont pris plaisir à organiser, participer et partager ce moment en retrouvant de nombreux habitués ! Un moment d'échange avec nos aînés, apprécié de tous et surtout de plaisir et l'occasion de partager la joie, la bonne humeur et d'être réunis à nouveau.

Découvrez, redécouvrez ce moment sur les photos souvenir que nous nous sommes fait un plaisir de prendre durant cette manifestation.

Yvelines Étudiants Seniors



Chaque été, pendant les mois de juillet et août, le Conseil général recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées grâce au dispositif Yvelines Étudiants Seniors.

Recrutés, formés et managés par les équipes des coordinations gérontologiques locales (CGL), les étudiants effectuent des visites de convivialité aux domiciles des personnes âgées qui le souhaitent.

Conversation, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives font partie de leur mission. Ils permettent aussi aux équipes médico-sociales du conseil général d'assurer un suivi de proximité et une prévention des difficultés éventuelles liées à l'isolement.

Le service est gratuit pour les personnes âgées.

Pour en bénéficier, il suffit que les personnes âgées en fassent la demande soit directement auprès de la CGL de son secteur, soit auprès du centre communal d'action sociale (CCAS) de sa ville.

Depuis la mise en place de YES, plus de 1250 d'étudiants ont été recrutés pour des emplois saisonniers et près de 78.000 visites ont été réalisées au domicile des personnes âgées. Initié pour rompre l'isolement des personnes âgées, en particulier en période estivale,

Recrutement des étudiants

Compétences et qualités requises

- apprécier le contact avec les personnes âgées,
- capacité d'écoute, d'échanges et de partage,
- disponibilité,
- capacité d'analyse des situations à risque,
- sens des responsabilités,
- être titulaire du permis de conduire (1 an de permis)

Profil

Étudiant bachelier majeur poursuivant des études supérieures (bac 2013 minimum). Les candidats habitent toute l'année dans le département des Yvelines ou font leurs études dans les Yvelines.

Organisation

Il s'agit d'un temps complet, sur la base de 35 heures. Le recrutement se fait au niveau des 9 coordinations gérontologiques en fonction des besoins.

- Les coordinations sont les employeurs.
- Les étudiants assurent leurs missions sous la responsabilité du coordinateur. Leur lieu de rattachement est l'adresse de la coordination.

Les moyens

- Journée de présentation de la mission préalable de 1 jour,
- Mise à disposition d'un véhicule, pour les déplacements,
- Signature d'une charte avec chaque étudiant,
- Fiche d'intervention individuelle.

CV et lettre de motivation à adresser à Yvelines-Etudiants-Seniors@yvelines.fr

69^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Message de Monsieur Kader ARIF - Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la Mémoire - Jeudi 8 mai 2014

Malgré le pont du 8 mai et le temps incertain, comme chaque année, les enfants, les enseignants ont répondu présents pour chanter l'hymne national. Accompagnés de leurs parents, de leurs enseignants, des élus du Conseil Municipal, de M. Hervé Planchenault, Vice Président du Conseil Général, des Anciens Combattants, des membres de l'Armée de terre, des pompiers et de l'Harmonie de Montfort l'Amaury tous ont partagé ce moment de recueillement et de commémoration.

A la mémoire de celles et ceux qui se sont levés pour dire « non à l'oppression, oui à l'avenir ».

Le message du Secrétaire d'Etat aux anciens combattants lu à cette occasion dans chaque commune de France est clair : c'est avec l'Europe que s'est construit et se construira cet avenir.

Aujourd'hui, la France est rassemblée pour commémorer la fin de la Deuxième Guerre Mondiale en Europe.

69 ans après la capitulation des armées nazies, nous pensons à tous nos libérateurs : aux combattants en uniforme, opérant sur les champs de bataille en 1940 comme en 1944 ; aux Forces Françaises Libres, constituées auprès du Général De Gaulle pour poursuivre le combat ; aux Résistants engagés contre l'Occupant, opérant dans l'ombre ; aux Alliés, venus parfois du bout du monde, exprimer leur fidélité aux valeurs universelles de paix, de liberté et de fraternité.

En ce 70^e anniversaire de l'année 1944, la République rend un hommage solennel à tous ces combattants, artisans de notre Libération.

Ceux venus de métropole et d'Afrique-du-Nord, engagés dans la Campagne d'Italie qui entrèrent dans Rome le 4 juin 1944. Ceux venus de près de 15 Nations, engagées dans l'opération *Overlord* qui débarquèrent le 6 juin 1944 en Normandie.

Ceux sous le commandement du Général De Lattre, venus de métropole, d'Afrique et d'outre-mer, engagés dans l'opération *Dragoon* qui prirent pied en Provence le 15 août 1944.

Ils nous montrent ce que signifient le courage des hommes et l'esprit de solidarité. C'est par eux que la République, qui n'a jamais cessé d'exister, s'est incarnée pendant cinq ans. C'est à eux tous que nous devons ce 8 mai 1945. Le Général De Gaulle l'a dit en ces termes ce jour-là : «*Pas un effort de ces soldats, de ces marins, de ces aviateurs, pas un acte de courage ou d'abnégation de ses fils et des ses filles, pas une souffrance de ces hommes et de ces femmes prisonniers, pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme n'aurait donc été perdue*».

70 ans après, nous pensons aussi à tous ceux que les champs de bataille et la répression menée par l'Occupant n'ont pas emportés, à tous ceux qui sont revenus des camps de concentration et d'extermination nous conter l'horreur.

Se souvenir est un devoir et une nécessité. C'est pourquoi les anciens combattants et les anciens résistants seront mis à l'honneur. Ils témoignent du passé. Ils donnent un sens à notre présent. Ils éclairent notre avenir.

Le 8 mai 1945 constitue une date fondatrice de ce magnifique édifice qu'est l'Europe de la Paix.

Les commémorations de la Seconde Guerre Mondiale nous invite, dans la fidélité du souvenir, à mesurer le chemin parcouru depuis 70 ans et les sacrifices endurés pour nous offrir la paix en héritage. Cette paix a un nom, un espace, une histoire : c'est l'Europe.

Elle a su nous préserver de la guerre et garantir la fraternité des peuples. Veillons à en assurer, ensemble, le destin.

Amicalement,

Kader 1



Réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014

Contribution de Sylviane Duquenoy, 3ème adjointe aux affaires scolaires



À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques pour permettre aux enfants de mieux apprendre à l'école : favoriser les apprentissages fondamentaux le matin, au moment où les élèves sont les plus attentifs ; bénéficier de 5 matinées au lieu de 4 pour des temps d'apprentissage plus réguliers. Le décret portant autorisation d'expérimentations relatives à l'organisation des

rythmes scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires à la rentrée prochaine est publié au Journal officiel du 8 mai 2014.

Conformément au souhait du Gouvernement de répondre au mieux aux difficultés de mise en œuvre de la réforme, ce décret, complémentaire à celui du 24 janvier 2013, permet des assouplissements adaptés aux réalités locales qui le nécessitent.

Les cinq matinées de classe, correspondant aux pics de vigilance des enfants,

demeurent obligatoires dans toutes les écoles et pour tous les élèves, afin de permettre les apprentissages fondamentaux dans les meilleures conditions. Toutefois, les recteurs peuvent dorénavant autoriser, à titre expérimental, des adaptations sur l'organisation de la semaine scolaire.

Les communes ont ainsi la possibilité de regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi dans le cadre d'un projet pédagogique de qualité ou encore d'alléger la semaine en réduisant le nombre d'heures d'école par semaine et en répartissant ces heures sur les vacances scolaires, sous réserve que leur projet soit construit en concertation localement puis validé par le rectorat.

À la rentrée 2014, tous les élèves bénéficieront des nouveaux rythmes scolaires avec une organisation répondant à des objectifs pédagogiques favorisant leur réussite.

Après un débat entre les enseignantes et les parents d'élèves élus des deux écoles, il a été décidé une proposition d'organisation horaire pour nos 2 écoles qui doit être transmise à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Rambouillet et dont la forme définitive doit être retournée au Directeur Académique des services de l'Education Nationale des Yvelines avant le 6 juin 2014.

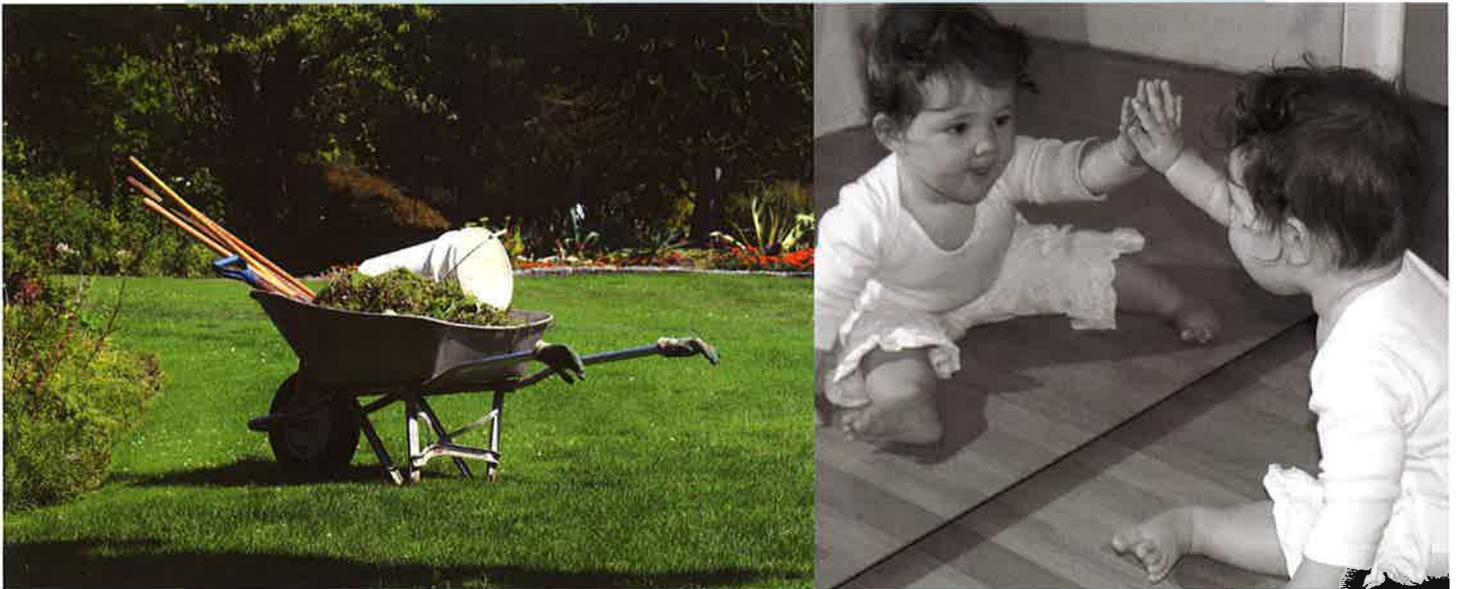
ORGANISATION HORAIRE

		8H30	11H30	13h15	15h30	16h15
Lundi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Tap	Sortie école
Mardi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Tap	Sortie école
Mercredi	Accueil	Enseignement				
Jeudi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Tap	Sortie école
Vendredi	Accueil	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	Tap	Sortie école

La pause méridienne a été allongée de 15 mn - La sortie scolaire sera possible à 15h30 - Mise en place de TAP (temps d'activités périscolaires) facultatif de 15h30 à 16h15 (durée 45 mn) - Mercredi après-midi : cantine au centre de loisirs. Le transport des enfants sera assuré par la commune. Maintien de l'étude surveillée de 16h15 à 17h30.



**Aider la personne , c'est depuis près de 50 ans,
la vocation de notre association.**



**Une équipe de 50 personnes pour 250 personnes aidées
Secteur d'intervention de 20 communes.
Des bénévoles à votre écoute pour organiser vos besoins.
Des intervenants qualifiés compétents et dévoués.
Un secrétariat à votre disposition pour répondre à vos questions
et vous aider à rédiger les dossiers de demandes d'aide.**

«Allier la force du bénévolat à l'efficacité du professionnalisme»

Vous avez besoin d'une aide extérieure. Nos services peuvent vous changer la vie

Agé/handicapé/malade

Concilier vie familiale et vie professionnelle. (Aides au soutien scolaire...)

Notre agrément qualité vous permet une déduction fiscale à hauteur de 50% des montants facturés.

**Garde d'enfant de plus de 3 ans - Aide aux devoirs et soutien scolaire
Français, Anglais, Math et Sciences - Aide à la personne - Ménage & repassage
- Transport accompagné - Petit bricolage & jardinage**

ADMR Méré et environs - 1 Sente de l'Abbaye - 78490 Méré
Tél : 01.34.86.93.90 / 01.34.86.25.89 - mail : info.mere.fede78@admr.org
(association Loi 1901) Agrément Qualité n°2/78/1LE/168/1 - SIRET : 331 339 523 00010 APE:8810A



ASSOCIATION SPORTS, CULTURE ET LOISIRS DE MÉRÉ

SORTIE VÉLO DIMANCHE 6 JUILLET

Cette sortie sans difficulté majeure et avant tout conviviale permet à tous d'apprécier notre belle région entre voisins et amis (les enfants peuvent accompagner leurs parents à partir de 10 ans).

Départ prévu sur la place de la Mairie à 10h00 pour une promenade empruntant les pistes cyclables de la forêt de Rambouillet.

N'oubliez pas de prévoir votre pique-nique qui sera transporté par voiture jusqu'au lieu du repas.

Retour prévu vers 17h00. Renseignements et inscriptions



Monique BOURG ☎ 01 34 86 91 09

EXPOSITION DU 5 ET 6 AVRIL 2014



L'ASCL et la municipalité vous ont proposé une exposition des peintres des ateliers de Méré « Visuel Art et Modèle Vivant » qui ont une chose en commun : partager leur passion et leur amour de l'Art.

Une quinzaine d'artistes vous ont accueilli en pendant la FOIRE A TOUT et vous ont proposé de partager un verre au vernissage de l'exposition.

La manifestation culturelle a rencontré un vif succès et nous remercions les 330 visiteurs qui sont venus rencontrer les artistes suivants : Alfonsi Jean, Burger Gérard, Bouchez Yvonne, Buttaud Colette, Delamaire Sylvie, Gillet Marc, Goin Hélène, Loiseau Michel, Maréchal Jeannine, Meunier Danièle, Parise Danièle, Picard Claudine, Roume Goux François, Vincent François, Vigh Louis.

La formule « Le Vide Atelier » a permis de présenter plus de 150 peintures, dessins, aquarelles et pastels.

Louis VIGH ☎ 06 31 50 80 99 / 01 34 86 10 59 / ✉ lvigh@free.fr

SORTIES SPECTACLE JEUNES ET + SAISON 2014 2015

Nous avons reçu en avant-première le programme de Montansier vers les maternelles, les scolaires, les collèves et lycées pour des sorties familiales.

Quelques titres à la volée : La Belle au bois dormant (danse baroque), Le Fabuleux voyage de la Fée Mélodie (théâtre & musique), Jeannot et Margot (théâtre) d'après Hansel & Gretel, Les Petites filles modèles etc... pour ne citer que des œuvres pour maternelle et scolaires.

Vous pouvez obtenir le détail de ces spectacles par demande à piboussard@wanadoo.fr

L'ensemble des programmes sera connu mi-juin et les réservations se feront jusqu'à fin juin.

Pierre BOUSSARD ☎ 06 07 29 91 97

FOIRE À TOUT DES 5 ET 6 AVRIL 2014

Pour la 15^e édition de la « Foire à Tout et aux Livres » de Méré, 145 exposants se sont installés place de la mairie et dans les rues avoisinantes dès 6h du matin.

Le savoir faire de Daniel et de sa brigade a permis la préparation des crêpes et des galettes faites « maison ». Pour la partie sucrée, le stand *barbe à papa* a connu un vif succès du sans doute à la générosité d'Anne Marie lors de la confection. Dans la maison des associations, la section « Point Rencontre » de l'ASCL proposait à la vente les réalisations confectionnées lors de leurs activités hebdomadaires, et la section philatélie une exposition de timbres.

Une nouvelle fois nous remercions les riverains pour leur participation au bon déroulement de cette journée ainsi que pour la libération des places de stationnement transformées en places d'exposition et de vente, l'équipe de bénévoles de l'ASCL, Monsieur le Maire, les conseillers municipaux et les employés municipaux qui permettent et participent à l'organisation de cette manifestation annuelle.

Toutes ces participations et votre fréquentation ont fait de cette 15^e édition une des meilleures cuvées.

Nous souhaitons vous retrouver tous pour la 16^e édition, à une date qui reste à déterminer.

Georges BODEL

De l'animation culturelle à Méré et sur le réseau «Au fil des pages 78»

M E R E
D I A
T H E
Q U E



La Foire au livre 2014 a moins attiré que l'année dernière. Temps menaçant ou manque de visibilité ? Nous rappelons qu'elle se déroule dans la cour de la médiathèque, espace intégralement réservé aux stands de produits culturels (livres, magazines, films, musique...). Le réseau Au fil des pages 78, représenté par vos bibliothécaires, tient son propre gros stand pour vous proposer des livres à bas coût. N'hésitez pas à nous demander des renseignements pour l'année prochaine.

Le concours Nouvelles de Mai 2014 terminé, nous avons félicité les gagnants lors de la remise des prix (un recueil sera imprimé et distribué aux participants après la rentrée scolaire). Ayant eu un peu moins de textes cette année, nous vous attendons nombreux pour répondre aux contraintes du concours 2015...

Concours Nouvelles de Mai 2013-2014 GAGNANTS

1^{er} prix

Revenir par le jardin
par Sylvie Rosset

2^{ème} prix ex-aequo

Effluves et sentiments
par Pierre Drochon

et
La Traversée des mondes
de Philippe Kramosa
par Charlotte Morizur

3^{ème} prix

Retour sur le terrain
par Olivier Viné



Le 17^{ème} Défi-lecture intercommunal est terminé. A l'heure où vous lisez ces lignes, les votes ont été comptabilisés (vous pouvez voir sur l'image les résultats du Défi enfants, le spectacle qui leur est réservé chaque année à encore eu un grand succès !) et la soirée Croqu'livres de clôture pour les adultes est passée.

Nous y aurons donné les résultats des votes, discuté de la sélection de livres de cette année et présentée celle de l'année prochaine : préparez-vous à un nouveau Défi ouvert à tous dès la rentrée scolaire !

2013-2014
17^{ème} Défi-lecture
adultes



Résultats des votes

1. Plus léger que l'air
2. Prince d'orchestre
3. L'Antarctique
4. Cherche jeunes filles à croquer
5. Une vie parallèle
6. Les Derniers jours de Smokey Nelson

La médiathèque reprend dès fin octobre 2014 son travail avec la MAS et l'IME de La Queue lez Yvelines, en proposant des

lectures animées de contes sur place ainsi que des projections de films à la médiathèque (organisation par Chantal Warwick). Attention : La médiathèque François Quesnay applique ses horaires d'été durant les vacances scolaires : elle sera ouverte le mercredi après-midi (14h-17h) et le samedi matin (10h-12h30) du 1^{er} juillet au 30 août inclus. La fermeture annuelle aura lieu du 28 juillet au 17 août inclus.

2013-2014 17^{ème} Défi-lecture enfants résultats des votes

Premiers
par catégorie

- 0-4 ans
Un peu perdu
- 4-7 ans
Le Tout petit roi
- 6-9 ans
Fais comme chez toi, Aminata !
- 8-11 ans
L'Enfant à l'étoile jaune

Nous vous rappelons que la médiathèque François Quesnay est ouverte le mercredi : 10h/12h et 14h/17h le jeudi : 15h/17h le samedi : 10h/12h30 et 14h/16h. L'inscription est gratuite pour les Méréens et villes adhérentes au réseau Au fil des pages 78.

Pour tout renseignement : 01.34.86.76.95
mediatheque-de-mere@wanadoo.fr ou
www.mere-village.fr (médiathèque).
Retrouvez toutes les informations des médiathèques du réseau sur le site web
www.aufildespages78.fr et sur notre
page Facebook Médiathèques
Au Fil des Pages 78 !



>Café-débat Le 16 mai 2014, ASPIRINE a fêté ses 10 ans d'existence !



En offrant au public de Méré et de ses environs des photos inédites de la planète Mars, en mars 2004, nous ne nous doutions pas que plus de quarante cafés-débats s'en suivraient !

Grâce aux différents intervenants qui ont animé ces soirées, les thèmes les plus variés ont pu être abordés pendant toutes ces années : littérature, peinture, musique, théâtre, généalogie, philosophie, économie, photographie, exploits sportifs, découverte de nouvelles cultures et pensées ...

Pendant ces dix années, le public a toujours été au rendezvous : assis autour de petites tables rondes, dégustant thé, café ou tisane à leur convenance, chacun a participé activement à la réussite de ces cafés-débats : témoignages, interrogations, questions, avis ... les échanges ont été riches et nombreux.



Aspirine, c'est aussi, comme le rappelait le soir du 16 mai, notre présidente, une belle histoire d'amitié qui s'est construite et nourrie tout au long de ces années.

Préparer un café-débat, c'est trouver un

thème, un intervenant... mais aussi des idées pour décorer la salle et pour choisir quelles petites friandises à grignoter... de beaux moments de partage, de rires... mais aussi de « délires » : transformer la salle de la mairie en décor de Poudlard ou y installer une tente berbère, tagger les mots de mai 68 sur des draps sur le terrain du Poirier d'encre...

Vendredi 16 mai 2014, Aspirine a fêté avec le 44ème café-débat son dixième anniversaire. Pour cette date que nous voulions un peu exceptionnelle, plus de 80 personnes ont répondu présentes, intervenants des soirées passées et public fidèle.

Autour d'un cocktail suivi d'un buffet, cela a été encore une fois pour tous, l'occasion d'échanger, de partager un beau moment de convivialité.

Fidèle à notre tradition, nous avons accueilli ce soir-là, Régina Akwanui Nchotu, directrice de Prescaft, venue témoigner de l'importance du commerce équitable au Cameroun.



11 mars 2004 – 16 mai 2014
10 ans de cafés-débats !
et après ?

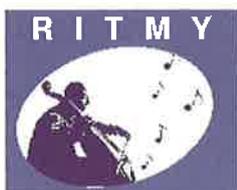
Rendez-vous à la rentrée
de septembre 2014
pour une nouvelle
saison d'Aspirine ...

Notre public a plein d'idées ...
Encore de belles soirées
à partager ... venez nombreux !

L'équipe Aspirine vous attend.
(Et si le coeur vous en dit,
rejoignez-nous ...)

Association Pour l'Idée,
la Rencontre,
l'Information Non Ennuyeuse
aspirine78490@gmail.com





Les Saisons Musicales

Ritmy fête les 25^{èmes}

Il y a plus de trente ans que naquirent les *Rencontres InTercommunales pour la Musique en Yvelines*. *Les Saisons* naquirent quelques années plus tard et pour 2014/2015 nous fêtons la 25^{ème} édition avec un programme qui nous l'espérons vous procurera autant de plaisirs que nous avons pris plaisir à le construire.

Le voici présenté succinctement mais dans les prochains jours vous pourrez le consulter sur notre site, qui est en mise à jour, et effectuer vos réservations.



DIMANCHE 12 OCTOBRE 2014
17 H 00 Église Saint-Martin
MAREIL SUR MAULDRE
QUATUOR ENESCO
QUATUOR À CORDES

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2014
17 H 00 Maison du jeu de Paume de
NEAUPHLE LE CHÂTEAU
TRIO EMPREINTE
"Muses, Interprètes et Compositrices"



DIMANCHE 18 JANVIER 2015
17 H 00 Salle du Pré Romain
ORGERUS
Trio CASADESUS / ENHCO
DU CLASSIQUE AU JAZZ

SAMEDI 14 FÉVRIER 2015
21 H 00 Salle des Fêtes de
LONGNES
SYLVAIN BEUF
«ELECTRIC QUARTET»



DIMANCHE 8 MARS 2015
17 H 00 Église Saint-Georges de
RICHEBOURG
«LES TEMPÉRAMENS VARIATIONS»
LE MOTET BAROQUE DE VENISE À LEIPZIG



SAMEDI 21 MARS 2015
21 H 00 Église Saint-Denis de
MÉRÉ
ADRIEN LA MARCA - ADAM LALOUM
DUO ALTO / PIANO



Vos questions : contact.ritmy@gmail.com
Vous informer et réserver : <http://www.ritmy.fr> ou
RITMY Mairie de Méré 78490 MÉRÉ





>Concerts

Mairie de Méré - www.baladins-amaury.com Après des mois de préparation, l'ensemble choral «Les Baladins d'Amaury» va donner un même concert en trois lieux et dates différents.

Entrée : 12 euros adulte, 6 euros enfants/étudiants

Dimanche 15 juin à 18h 30, Eglise des Mesnuls - Samedi 28 juin à 21h, Eglise de Garancières

Dimanche 29 juin à 18h 30, Eglise de Méré

Au programme, des compositeurs variés : Tchaïkowsky - Brahms - Schubert - Puccini - Donizetti - Adams.

>ACMM



L'Amicale Cycliste de Méré/Montfort a accueilli 300 participants à la randonnée annuelle du mois de septembre dernier. Organisation supportée par les 35 adhérents du club affiliés à la Fédération Française de Cyclotourisme, fédération excluant toutes forme de compétition. Au départ de la place de la mairie à Méré, la prochaine randonnée annuelle aura lieu le 21 septembre 2014 et portera, dorénavant, le nom d'«Yves Courteix» en mémoire à l'un de ses dirigeants fondateurs qui nous a quitté le 21 octobre 2013.

L'ACMM accueille les pratiquants du vélo de route tous les dimanche matin pour des sorties adaptées à chacun 3 groupes de niveau - tout le monde y trouve son compte ! les jeudi après-midi également, pour les volontaires disponibles suivant les conditions météo. Le président Jean Yves Lainé se tient à votre disposition pour tous renseignements au 09 60 00 51 41
jeanyveslaine@wanadoo.fr
mpon78@gmail.com - asso.acmm.fr
Dimanche matin,
au départ sous la cloche de Méré.

Agenda

> Jeudi 19 juin

conseil d'école du primaire.

> Samedi 21 juin

fête de la St Jean avec pique nique au terrain de l'Abbaye et le feu d'artifice.

> Samedi 28 juin

kermesse à 11h00 avec déjeuner et activités pour les enfants l'après-midi.

> Dimanche 29 juin

finale du tournoi de tennis interne du MTC.

> Samedi 6 septembre

Forum des associations en Mairie de 10h00 à 14h00.

> Dimanche 14 septembre

fête annuelle de la St Roch sur l'espace du Poirier d'encre.

> Samedi 20 et dimanche 21 septembre

fête nationale du patrimoine avec visite de notre église

Prochain numéro SEPTEMBRE !

Nous espérons que vous avez aimé ce nouveau format de votre magazine d'informations municipales Méré Le Mag !

Dans le prochain numéro à paraître en septembre, retrouvez encore plus de rubriques.

Mais également celles que vous attendez : l'édito du maire, véritable condensé de l'actualité municipale, la vie de notre village, l'actualité de la vie associative méréenne, les événements avec les reportages photo sur la fête de la St Jean, les kermesses des écoles etc...

La rubrique « Carnet » est à votre disposition pour vos célébrations, mariages et

naissances. N'hésitez pas à nous soumettre vos photos (mairie.mere@wanadoo.fr) Nous continuerons bien sûr notre éclairage sur la vie de vos instances locales (dans ce numéro le rôle des commissions) avec un coup de projecteur sur les syndicats intercommunaux et leur rôle et une contribution sur la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines (CCCY).

A signaler le retour de la rubrique historique de Méré bien appréciée.

Vous habitez ou vous empruntez chaque jour la rue Léopold BELLAN ? Mais qui était il ? Saviez vous que ce philanthrope, né à Méré, a été un pionnier de l'action

humanitaire dès le XIXème siècle ? Que son action lui survit toujours et que sa fondation accompagne chaque année plus de 40 000 personnes fragiles en France ? Vous aussi souhaitez contribuer, apporter vos suggestions, vos coups de cœur ? Ecrivez nous ! La Commission InfoCom publiera les contributions les plus pertinentes.

Service Information, Hôtel de Ville, Square Raoul Breton, 78490 Méré.

Noces de Diamant



Le jeudi 29 mai dernier, jour de l'Ascension, nous avons célébré les «Noces de Diamant» de Yvette et Noël LYS. Et oui 60 ans de vie commune depuis le 29 mai 1954, jour de leur mariage à St Ouen. C'est dans cette commune qu'ils se sont rencontrés chez ALSTOM, Sté dans laquelle ils ont exercé la totalité de leur carrière. Depuis, ils sont passés en 1959 et pour 44 ans par Gonesse pour enfin arriver en 2003 à Méré, une jolie commune vantée par leurs enfants déjà méréens et qui les ont décidé à rejoindre notre village. Durant ces années ils ont élevé deux enfants, Jean-Pierre et Monique, qui eux-mêmes ont agrandi la famille avec quatre petits-enfants et quatre arrière petits-enfants. C'est ce qui s'appelle une vie bien remplie. Avant ils avaient déjà fêté leurs 10 ans de mariage (Noces d'Etain) à Gonesse, leurs 25 ans (Noces d'Argent) à Gonesse, leurs 40 ans (Noces d'Emeraude) à Viarmes, et leurs 50 ans (Noces d'Or) à Méré célébrés par deux élus, Jean-Claude Muller Maire de Méré à cette période et un de leurs amis Maire dans une autre commune.

Une deuxième fois, pour leurs « Noces de Diamant », ils ont eu également deux élus pour la célébration, Michel Recoussines Maire actuel de Méré, mais aussi et surtout leur fille Monique Bourg. Ce n'est pas banal et ça mérite d'être souligné.

La cérémonie émouvante s'est terminée par un nouvel échange des alliances pour la sixième fois en 60 ans du « marié Noël » un genou à terre comme le fougueux amoureux qu'il était en 1954 et qu'il est encore, à la « mariée Yvette », leur baiser ne laisse pas le moindre doute, et par la remise d'une corbeille fleurie d'au moins 60 fleurs, une par année de bonheur, de la part de la commune qui a conclu ce « Mariage de Diamant ».

Pour finir, un extrait raccourci du long et touchant discours de leur fille Monique lors de la cérémonie :

« Chère Maman, Cher Papa, profitons de ce grand jour pour nous arrêter et regarder ce que nous avons laissé derrière nous. Non pas dans le but de prouver que nous avons réalisé de grandes choses, mais simple-

ment pour savourer et rendre hommage à ces moments qui nous ont accompagnés tout au long de notre vie... Loin de moi l'idée aujourd'hui d'énumérer tout ce que vous nous avez apporté, tous ces merveilleux instants passés en votre compagnie, tout cet amour que vous nous avez dispensé, toutes ces attentions que vous nous avez portées, toute cette expérience que vous nous avez transmise, car passer en revue tout cela prendrait bien trop de temps... Et il y a aussi tous ces autres instants innombrables, inconnus de nous tous et qui vous appartiennent... Alors Chère Maman, Cher Papa, permettez-moi de vous souhaiter, en mon nom et au nom de tous vos proches réunis aujourd'hui, un merveilleux anniversaire de mariage... je voudrais simplement terminer par ceci :

Bien souvent comparée
à une route fleurie,
A une rivière où l'eau s'écoule
entre les joncs
A un très large fleuve
ou un chemin blotti
La vie a inspiré bien des comparaisons
Aucune de ces images ne pourraient
aujourd'hui
Définir avec soin ce que
nous ressentons
Votre vie a été une source, un abri
Où il faisait bon vivre lorsque
nous grelottions
et par «ils vécut heureux et eurent
beaucoup... de bonheur».

Et le Maire de poursuivre par une autre citation d'André Maurois :

«sa bien-aimée Yvette» et envers l'assistance : «Un mariage heureux est une longue conversation qui semblait toujours trop brève».

Que peut-on leur souhaiter de plus !!!!

Carnet

Naissances

JULIENNE Charlie - 15/01/2014
GHINTER Arthur, Claude - 21/02/2014
PAILLARD Erwan, Enok - 23/03/2014
LANGEARD Jules, Emile, Michel, Jean-Yves - 13/05/2014

Mariages

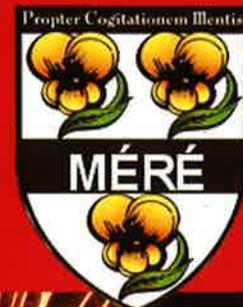
MARQUES ROBALO GAMBOA Pedro
et MARTINS MENDES TAVARES Cristina - 26/04/2014
HAIMOVICI Arthurille Patrick
et LOPEZ VALDIVIA Michelle - 07/06/2014

Décès

JAVELLE Alain, Henri - 19/01/2014
FOURNET Roger, Robert - 04/02/2014
POUSSIGNOT Simone, Léone - ép. GARNERY - 10/02/2014
BESNARD André, Marcel, Clément - 13/02/2014
VANNIER Paul, Eugène - 27/05/2014
FONTAINE Jean-Pierre - 26/05/2014
ROY Hervé, Michel, Denis - 05/02/2014
DURGUT Yakup - 08/05/2014

MÉRÉ

Fête de la Saint Jean



> Feux d'artifice

Samedi 21 Juin 2014

**Dîner pique-nique sur le terrain de l'Abbaye
Soirée animée par le DJ «Contact Evénement»**

- > 19h00 apéritif offert par votre conseil municipal
- > 21h30 distribution aux enfants de colliers fluos